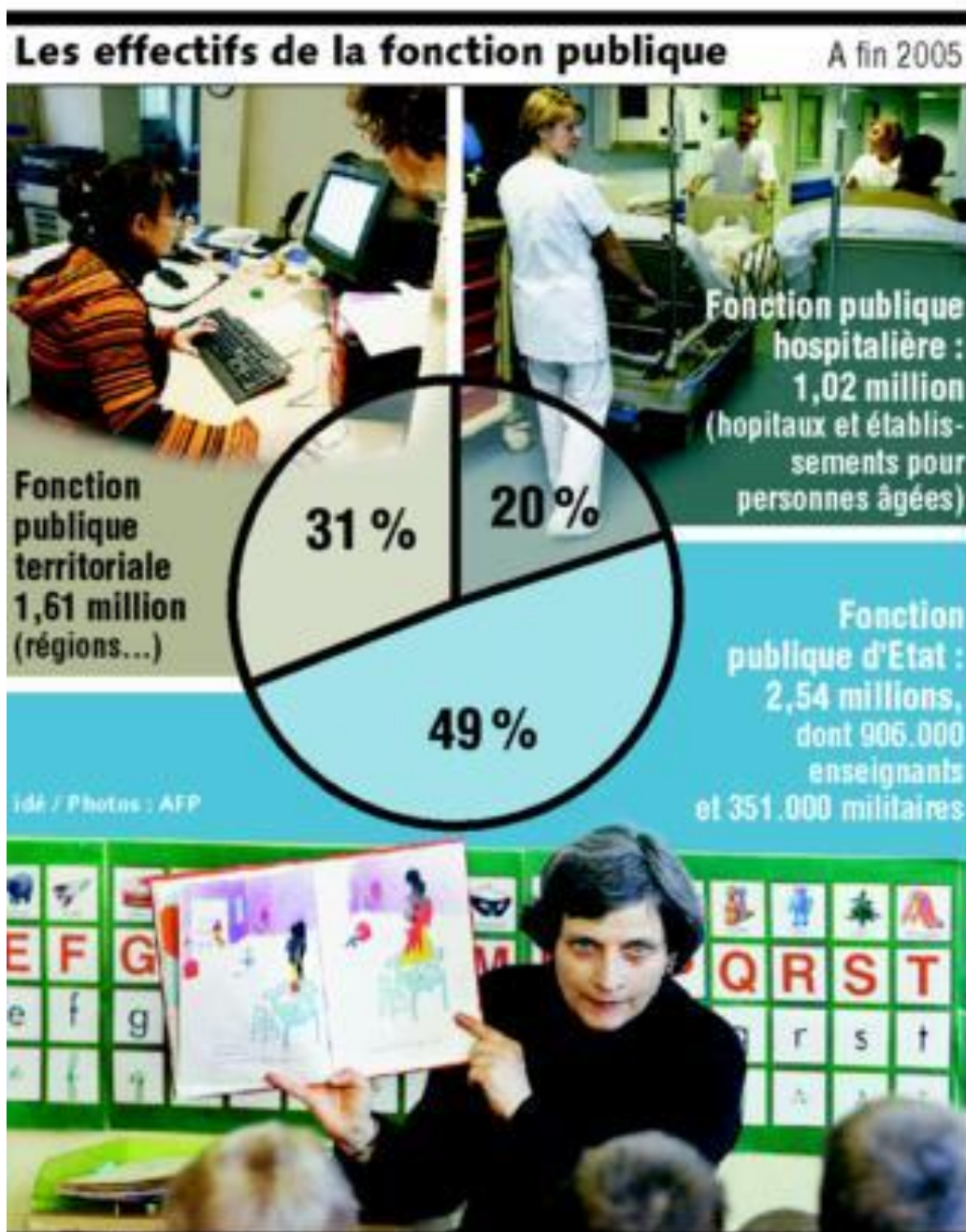


FÉDÉRATION GÉNÉRALE FORCE OUVRIÈRE
BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS - BOIS - PAPIER-CARTON
MATÉRIAUX - CÉRAMIQUE - THERMIQUE

SERVICE COMMUNICATION
REVUE DE PRESSE SEMAINE

PASSAGE EN FORCE OU EN DOUCEUR ?



- Déclaration de la CE confederale
- Les principales mesures annoncées
- De nouvelles mesures pour encourager le travail
- Les partenaires sociaux s'avouent débordés par un agenda social surchargé
- Régimes spéciaux: pas d'appel immédiat à la grève des syndicats de la RATP
- Les syndicats de la SNCF appellent à la grève
- Les fonctionnaires voient dans le « pacte 2012 » une mise en cause de leur statut
- Nicolas Sarkozy veut refonder le service public
- Réforme des régimes spéciaux de retraite : appel à la grève à la SNCF le 18 octobre
- Réformes sociales: l'incendie couve
- Une révolution culturelle pour la fonction publique

DECLARATION DE LA COMMISSION EXECUTIVE CONFEDERALE

Sans rupture économique, pas de progrès social

En dépensant plus avec un paquet fiscal inéquitable sans effet sur la croissance, en ayant moins de recettes fiscales et sociales en raison d'une croissance économique faible, en voulant respecter les contraintes européennes, les pouvoirs publics s'installent dans la rigidité économique et veulent accroître la flexibilité sociale.

Moins de trois mois après le congrès confédéral, la Commission Exécutive attire solennellement l'attention de tous les salariés sur les risques graves, en terme de solidarité, de droits sociaux et d'attachement aux valeurs républicaines d'une libéralisation/déréglementation accentuée.

Alors que le pouvoir d'achat fait partie des revendications prioritaires, la Commission Exécutive constate qu'aucune annonce concrète et immédiate n'y répond, tant dans le public que le privé.

Concernant l'assurance maladie et la dépendance, la Commission Exécutive condamne la volonté de mise en place d'une franchise et la logique visant à développer des couvertures individuelles, ce qui ne peut que conduire à développer les inégalités, la privatisation et une protection sociale à plusieurs vitesses.

La Commission Exécutive confirme son opposition à la fusion Unédic/ANPE qui serait préjudiciable aux demandeurs d'emploi et au paritarisme. Tout en étant complémentaire pour le demandeur d'emploi, l'indemnisation et le placement sont deux fonctions différentes. Les fusionner ne vise qu'à accentuer la pression sur les demandeurs d'emploi.

Elle réaffirme, par ailleurs, son attachement à l'existence du SMIC dont la fixation doit rester de la responsabilité gouvernementale et de la durée légale du travail.

Conformément aux résolutions du congrès confédéral, elle apporte son soutien aux fédérations Force ouvrière engagées dans une défense pour le maintien des régimes spéciaux ou tout autre action et demande aux unions départementales de leur apporter solidairement leur concours, la remise en cause des régimes spéciaux préfigurant un nouveau tour de vis sur les retraites en 2008.

Elle dénonce la réforme de la carte judiciaire qui remet en cause l'existence de très nombreux conseils de prud'hommes.

Elle réaffirme le lien existant entre le statut de la fonction publique et les valeurs républicaines.

Enfin, la Commission Exécutive, tout en rappelant son attachement à ne pas confondre loi et contrat, souligne que toute décision ou intervention des pouvoirs publics sur l'encadrement de la négociation est attentatoire à la liberté de la négociation.

Tout en n'excluant, à priori, aucune initiative face aux attaques portées, la Commission Exécutive décide de la diffusion rapide d'un argumentaire-manifeste sur les analyses, positions et revendications de Force Ouvrière.

Paris, le 20 septembre 2007

SERVICE COMMUNICATION DE LA FEDERATION GENERALE FO

gilles.anne@federationgeneralefo.com

Tél : 01.42.01.74.97 /06.72.81.46.33

Les échos 19 septembre 2007

Les principales mesures annoncées

.35 heures. Nicolas Sarkozy veut donner plus de latitude aux branches et aux entreprises pour négocier sur le temps de travail. Il veut faciliter les moyens de convertir en argent les repos compensateurs et les journées stockées sur le compte épargne temps. Les heures supplémentaires effectuées au-delà du contingent légal de 180 heures par an (« heures choisies ») pourront être réalisées sans accord d'entreprise (lire page 4)

· **Chômage.** Christine Lagarde devra présenter, dans les quinze prochains jours, des propositions sur le projet de fusion entre l'ANPE et l'Unedic. Concernant la négociation en cours sur le marché du travail, le chef de l'Etat plaide pour la promotion de modes de rupture « *négociée* » et la mise en place de procédures simplifiées devant les prud'hommes. Il demande que soit également engagée, dans les « *semaines qui viennent* », la réforme de la formation professionnelle. Il promet de discuter, en contrepartie, du financement des syndicats, dont les ressources proviennent pour une grande part de ce secteur.

· **Fraudes.** Les chômeurs qui refusent 2 offres valables d'emploi ou une formation seront automatiquement sanctionnés. Il reviendra au nouvel organisme issu de la fusion ANPE-Unedic de prononcer ces sanctions. L'offre valable d'emploi va être définie plus précisément, en concertation avec les syndicats. En cas de fraude aux prestations sociales, les fraudeurs pourront perdre leurs droits à prestation pendant une ou plusieurs années, selon la gravité de la fraude. Les entreprises pratiquant le travail illégal seront, quant à elles, soumises à des peines planchers forfaitaires, dès le 1er janvier 2008.

· **Régimes spéciaux.** Le ministre du Travail, Xavier Bertrand, a deux semaines pour consulter et fixer les « *principes communs* » de l'harmonisation des régimes spéciaux avec celui de la fonction publique. Mais des négociations auront lieu ensuite entreprise par entreprise (lire ci-dessous).

· **Emploi des seniors.** Le gouvernement devra supprimer « *les verrous fiscaux, sociaux et réglementaires* » pénalisant le maintien dans l'emploi des plus de 55 ans, en particulier les mises à la retraite d'office avant 65 ans, qui seront supprimées en 2010. D'ici là, les indemnités versées par l'employeur seront taxées. Les préretraites d'entreprises seront plus lourdement pénalisées : la taxation de 23,75 % devrait doubler. Ces mesures figureront dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2008.

· **SMIC.** Afin de « *dépassionner* » le débat sur le SMIC, une commission indépendante fera chaque année des recommandations que le gouvernement restera libre de suivre ou non. Sur les bas salaires, le chef de l'Etat estime anormal que les allègements de charges restent inchangés pour les entreprises et les branches refusant de négocier et souhaite que la conférence sur les salaires et le pouvoir d'achat, programmée fin octobre, soit l'occasion « *d'avancer sur cette question* ».

· **Minima sociaux.** La mission de réforme des minima sociaux confiée à Martin Hirsch devra aboutir en 2008. Le chef de l'Etat a également réitéré l'objectif « *ambitieux* » de réduction de la pauvreté d'un tiers en cinq ans.

· **Représentativité.** Nicolas Sarkozy a souhaité que soit engagée dès 2008 la réforme des critères de représentativité et de financement des syndicats. Les règles de validation des accords doivent être également revues pour élargir le champ de la négociation par rapport à celui de la loi.

· **Financement de la santé.** « *L'assurance-maladie n'a pas vocation à tout prendre en charge* » : un grand débat sur le financement de la santé définira ce qui doit être financé par la solidarité nationale et ce qui doit relever de la responsabilité individuelle (mutuelles). Les conclusions seront tirées au premier semestre 2008. L'aide à l'acquisition d'une couverture complémentaire sera « *beaucoup plus généreuse et étendue* ».

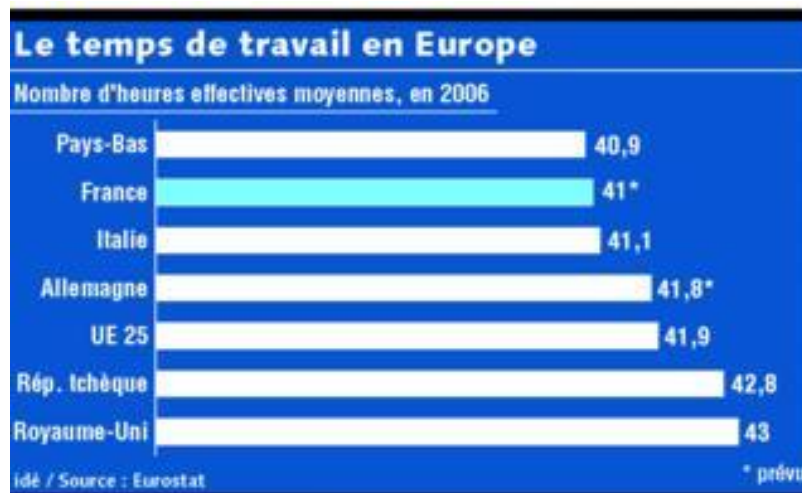
· **Médecins.** Le chef de l'Etat estime qu'« *il faut s'inspirer des négociations entre l'assurance-maladie et les infirmières libérales* », ces dernières ayant accepté de renoncer à s'installer dans des zones déjà sur-dotées. En ce qui concerne les affectations de longue durée, les efforts devront se concentrer « *sur la prise en charge de ce qui est essentiel* ».

· **Dépendance.** Le gouvernement devra définir « *un nouveau droit à la protection sociale* » pour les personnes âgées dépendantes, celles en situation de perte d'autonomie et les handicapés. Ce droit devra prendre en compte « *les capacités contributives des personnes, ainsi que leur patrimoine* ». « *L'assurance individuelle* » sera développée au travers de contrats « *fiscalement avantageux* ».

D. P. ET L. R.

De nouvelles mesures pour encourager le travail

Nicolas Sarkozy propose de nouveaux assouplissements aux 35 heures. Il durcit le ton à l'égard des entreprises qui se séparent précocement de leurs salariés âgés et des chômeurs qui refusent plus de deux emplois valables.



L'encouragement au travail a connu une première étape, coûteuse, avec la loi du 21 août en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat. Il a constitué, hier encore, la trame du discours de Nicolas Sarkozy. La réforme des heures supplémentaires n'est pas entrée en application qu'il propose déjà de nouvelles voies de contournement des 35 heures. Pour valoriser le pouvoir d'achat, il demande que les jours stockés (repos compensateur et compte épargne temps) puissent être systématiquement convertibles en argent. Les heures supplémentaires effectuées au-delà du contingent légal de 180 heures par an pourront être réalisées sans accord d'entreprise.

Sur ce point, la réforme proposée va bien au-delà de la loi Fillon du 17 janvier 2003, puisqu'elle revient à supprimer pratiquement toutes les limites à la durée du travail, à l'exception du verrou des 48 heures hebdomadaires fixé par l'Union européenne. A la demande du Medef, le chef de l'Etat propose que les entreprises et les branches puissent également déroger plus facilement à la durée légale du travail.

Très attendu sur le pouvoir d'achat, Nicolas Sarkozy s'est contenté de cadrer la conférence qui doit avoir lieu, le 23 octobre à Bercy, sur l'emploi et les salaires. Outre la réforme du SMIC, il a rappelé sa volonté de réserver les allègements de charges aux entreprises qui négocient régulièrement sur les salaires.

L'encouragement au travail passe aussi par un allongement des durées de carrière. Les propositions faites par le chef de l'Etat n'ont, sur ce sujet, rien de très nouveau, puisqu'elles figurent pratiquement toutes dans le plan national d'action concertée élaboré par Gérard Larcher. Il en est ainsi de la suppression des mises à la retraite d'office, de la disparition progressive de la dispense de recherche d'emploi et du développement du cumul emploi retraite. A défaut d'une rupture, Nicolas Sarkozy est cependant prêt à sanctionner plus sévèrement les entreprises. Les préretraites seront « plus lourdement taxées ». S'agissant de la négociation en cours sur le marché du travail, Nicolas Sarkozy reprend à son compte les propositions formulées par le patronat comme par les syndicats. Il plaide notamment pour une simplification des ruptures de contrat, une limitation de l'intervention des juges et une transférabilité des droits en cas de mobilité.

Pénaliser l'inactivité

Encourager le travail revient aussi à pénaliser l'inactivité. « *La lutte contre la fraude n'a jamais été une politique vraiment assumée dans notre pays* », a estimé Nicolas Sarkozy, qui propose la suppression des allocations des chômeurs refusant deux offres valables d'emploi ou une formation. Les chômeurs disposeront, en contrepartie, d'un meilleur accompagnement. La fusion entre l'ANPE et l'Unedic, dont les modalités seront précisées dans les deux prochaines semaines, permettra de dépasser les intérêts des structures au « *profit du demandeur d'emploi* ». Habile, le chef de l'Etat a rassuré les partenaires sociaux en proposant qu'ils participent plus activement à l'élaboration de la politique de l'emploi. Martin Hirsch, qui expérimente le revenu de solidarité active dans une quinzaine de départements, doit également faire en sorte que la reprise d'emploi soit systématiquement plus intéressante que l'inactivité, et ce « *dès 2008* ».

LUCIE ROBEQUAIN

Les échos 20 septembre 2007

Les partenaires sociaux s'avouent débordés par un agenda social surchargé

Les organisations syndicales et patronales ne savent plus comment fixer des rendez-vous et trouver des négociateurs, tant les chantiers sociaux ouverts par le chef de l'Etat sont nombreux.

Il n'a pas fallu longtemps aux partenaires sociaux pour découvrir les limites de la loi sur le dialogue social votée en janvier dernier, à l'initiative de Dominique de Villepin, pour faire oublier la gestion calamiteuse du CPE. Mardi, après le discours de Nicolas Sarkozy, le secrétaire général de la CFDT, François Chérèque, a invoqué ce texte pour réclamer un « *agenda social* ». Mais il n'y existe aucune obligation pour l'exécutif de négocier un tel agenda. Mieux, le gouvernement a rempli son devoir en juin, puisqu'il a présenté à la commission nationale de la négociation collective son calendrier de politique sociale.

60 réunions en quatre mois

A l'évidence, les confédérations, et en particulier leurs responsables emploi et protection sociale, vont vivre une fin d'année surchargée. Entre les conférences sur les conditions de travail, l'égalité professionnelle hommes-femmes et le pouvoir d'achat, le Grenelle de l'environnement et les négociations paritaires, la CFDT avait recensé fin août 60 réunions dans les quatre mois.

C'était sans compter avec les nouveaux chantiers ajoutés cette semaine par le président de la République. « *C'est comme s'il voulait nous pousser à la faute* », maugrée un syndicaliste. Les partenaires sociaux ayant décidé de se voir tous les vendredis pour leur négociation sur le marché du travail, il ne reste plus que quatre jours disponibles par semaine, note Force ouvrière. « *Les questions vont se poser essentiellement en matière de disponibilité des responsables militants* », explique René Valladon, secrétaire confédéral de FO.

Ne pas pouvoir être partout

Les plus en difficulté sont évidemment les petites structures, syndicales comme patronales. Pour faire face, certains, comme la CFTC, ont anticipé. La centrale de Jacques Voisin a embauché 8 personnes sur les pôles emploi et protection sociale. Il n'empêche. Hier, lors de sa rencontre avec Xavier Bertrand, le leader chrétien a insisté auprès du ministre du Travail sur la nécessité de « *réviser cette question du calendrier* ». Pour sa part, le Medef prétend aborder le marathon social sereinement et n'avoir pris aucune disposition spécifique. En coulisses pourtant, certains négociateurs se demandent comment ils vont faire pour tout suivre. « *Le risque est de ne pas pouvoir être partout* », s'inquiète l'un d'eux. Si les chefs de file traditionnels, Denis Gautier-Sauvagnac et Jean-René Buisson, sont au front sur les sujets emploi et conditions de travail, Laurence Parisot a nommé, lundi dernier, Laurence Danon pour la conférence sur l'égalité professionnelle.

A la CGPME, on avoue être devant « *une difficulté évidente* ». « *Chez nous, les négociateurs sont des chefs d'entreprise*, souligne l'organisation présidée par Jean-François Roubaud, *il ne leur est pas aisé de dégager du temps.* » Aussi trois responsables viennent-ils de « *monter au feu* » pour épauler Jean-François Veysset, le représentant habituel de la CGPME. Quant à l'UPA, elle trouve le rythme imposé par Nicolas Sarkozy « *un peu dur* ». « *On répartit les tâches et on sollicite davantage nos élus* », explique l'organisation des artisans.

LEÏLA DE COMARMOND ET GUILLAUME DELACROIX

Les fonctionnaires voient dans le « pacte 2012 » une mise en cause de leur statut

Le président de la République a annoncé hier une profonde refonte des règles de fonctionnement de la fonction publique. Les syndicats ont dénoncé une atteinte à son statut et une « absence de réponse » sur le pouvoir d'achat.

S'ils étaient inquiets sur les sentiments du président de la République à leur égard, les fonctionnaires ne peuvent qu'avoir été rassurés par son intervention hier à Nantes. C'est presque une déclaration d'amour que leur a lue Nicolas Sarkozy. Mais avec un contrat de mariage un peu particulier à la clef. Car le chef de l'Etat leur a aussi annoncé qu'il voulait « *refonder* » les règles de gestion de la fonction publique avec un pacte intitulé « *Service public 2012* ».

Dénonçant « *le malaise [qui] ronge les meilleures volontés* », Nicolas Sarkozy a promis à ceux qui sont devenus fonctionnaires « *par ce besoin de donner aux autres qui est au coeur de la morale du service public* » de « *refonder l'Etat, de refonder le service public, de refonder la fonction publique* ». Il n'a pas lésiné sur les références historiques, évoquant ce qui a été fait « *en 1945 avec le programme du Conseil national de la Résistance* » et « *en 1958 avec le général de Gaulle* ». Peu avare de symboles, il a en revanche évité les mots qui fâchent. Il n'a ainsi jamais fait référence explicitement au sacro-saint statut général de la fonction publique de 1946.

Un « grand débat public »

C'est pourtant bel et bien à cela qu'il a décidé de s'attaquer. Prudent, le chef de l'Etat, qui a chargé François Fillon d'organiser un « *grand débat public sur l'avenir de la fonction publique* », n'a annoncé aucun grand soir. Mais nombre des mesures qu'il a énumérées, si elles ne sont pas forcément nouvelles, s'attaquent aux fondements mêmes du statut. Ainsi en est-il de l'emploi à vie. Nicolas Sarkozy n'a évidemment pas annoncé la fin de ce principe. En revanche, il a expliqué que, « *pour certains emplois, il serait souhaitable qu'on laisse le choix aux nouveaux entrants entre le statut de fonctionnaire ou un contrat de droit privé négocié de gré à gré* ». Il a aussi évoqué l'ouverture « *à tous les fonctionnaires [de] la possibilité de quitter la fonction publique contre un pécule, comme on l'a fait par le passé dans certains secteurs de l'Etat pour en accélérer la transformation* ».

Promettant un renforcement de la mobilité, il n'a pas parlé du statut, mais « *des statuts* », ceux qui régissent les multiples corps de la fonction publique, en cours de réduction, et dont il souhaite qu'ils « *deviennent progressivement l'exception* ». Nicolas Sarkozy a repris à son compte une antienne, à l'oeuvre depuis 2002 : celle de la substitution à ces corps d'un découpage de la fonction publique par métiers. Il a aussi critiqué les recrutements par concours sur lesquels il s'est contenté cependant de demander une « *réflexion* ». En revanche, il a annoncé le maintien du nombre de postes ouverts au concours de l'ENA.

Une « attaque »

Par ailleurs, le président veut « *ouvrir le chantier de l'individualisation des rémunérations pour qu'il soit davantage tenu compte du mérite, de l'implication, de l'expérience, des résultats* ».

Très attendu sur le pouvoir d'achat, le président a été peu disert sur le sujet. Défendant le pragmatisme dans l'application du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux, il a accordé que les heures supplémentaires devaient « *être mieux payées que les heures normales* ». Il a aussi annoncé l'ouverture « *rapide d'une négociation sur la possibilité de racheter les heures accumulées dans les comptes épargne temps* ».

Les syndicats, qui vont se réunir vendredi, ont tous réagi très vivement à toutes ces annonces, dénonçant une « *attaque* » contre la fonction publique et une « *absence de réponse* » sur le pouvoir d'achat. Le Parti socialiste, lui, a dénoncé une « *stigmatisation des services publics et des fonctionnaires* ».

LEÏLA DE COMARMOND

La rémunération des agents de la fonction publique d'Etat

Les agents de la fonction publique d'Etat disposent d'un salaire moyen de 2.108 euros net par mois, primes comprises. Ceux de la fonction publique territoriale sont moins bien rémunérés, à hauteur de 1.578 euros net par mois. Dans la fonction publique hospitalière, le salaire moyen est de 1.909 euros.

La **rémunération indiciaire de base** constitue l'essentiel du salaire d'un fonctionnaire : elle s'obtient en multipliant l'indice de l'agent (calculé selon son grade et son échelon) par la valeur du point d'indice. Au point d'indice, qui représente un quart de l'évolution salariale, s'ajoutent **des mesures catégorielles et l'avancement individuel** dû aux évolutions de carrière (le glissement vieillesse technicité, GVT).

Le Monde 20 septembre 2007

Régimes spéciaux: pas d'appel immédiat à la grève des syndicats de la RATP

A l'issue d'une réunion interfédérale jeudi 20 septembre, les syndicats de la RATP ont décidé de ne pas appeler à la grève dans l'entreprise de transport public francilienne, sans écarter une mobilisation prochaine contre la réforme des régimes spéciaux de retraite. *"Les salariés sont en attente de propositions du ministre du travail [Xavier Bertrand] et de la RATP. On est dans le principe d'un rassemblement et d'une information aux salariés"*, a déclaré Didier Lepahin (UNSA-RATP, deuxième syndicat à la RATP), au terme d'une réunion de plus de deux heures. La direction de la RATP doit être reçue jeudi par le ministre sur la question des régimes spéciaux.

Le communiqué commun (CGT, Unsa, CFDT, Indépendants, FO, SUD, CFE-CGC, CFTC) transmis à la presse à l'issue de la réunion précise cependant que *"les organisations syndicales travaillent à des initiatives dans une démarche cohérente avec les autres grands secteurs concernés. Aucune initiative, dont le recours à une ou plusieurs journées d'action, n'est exclue"*.

Les annonces de Nicolas Sarkozy *"nécessitent que tous les secteurs concernés se fédèrent, portent une réponse au plus haut niveau, nous ne voulons pas faire grève comme le voudrait Sarkozy pour défendre nos soit-disant privilèges, mais souhaitons un rassemblement plus large"*, a expliqué Cyril Brown (CGT bus-RATP, syndicat majoritaire à la RATP). Olivier Cots (SUD-RATP, minoritaire) est le seul à être favorable à *"un mouvement le plus large possible le 17 octobre"*, jour où cinq syndicats de cheminots ont appelé mercredi à faire grève à la SNCF.

Les syndicats de la SNCF appellent à la grève

Cinq des huit fédérations de cheminots (CGT, SUD-Rail, FO, CFTC et CGC), réunies à Paris, mercredi 19 septembre, ont appelé à la grève à la SNCF le 17 octobre pour défendre les régimes spéciaux de retraite. La CFDT, L'UNSA et la Fgaac (conducteurs autonomes) vont *"décider ultérieurement de leur participation au mouvement"*. Jeudi, l'appel à la grève a été reporté au 18 octobre, pour ne pas perturber l'organisation, le 17, de la Journée mondiale du refus de la misère, *"où des gens se rendront en train"*, a indiqué, jeudi, le secrétaire général de la CGT-cheminots, Didier Le Reste.

Les syndicats de la RATP devaient se réunir à leur tour, jeudi, pour *"définir un ensemble d'initiatives"* pour le *"maintien"* et la *"pérennité"* du régime des salariés de l'entreprise publique francilienne. La CGT a d'ores et déjà assuré que la remise en cause des régimes de retraite serait une *"source de conflits comme cela a pu être le cas en 1995 et 2003"*.

Les cinq fédérations CFDT, CGT, CFE-CGC, CFTC et FO des industries électriques et gazières, qui comprennent EDF et Gaz de France, ont de leur côté fait savoir mercredi qu'elles *"n'excluent pas de s'associer à une journée d'action nationale le 17 octobre"*.

Interrogé sur l'éventualité d'un mouvement dur comme celui de décembre 1995, qui avait paralysé la France, le secrétaire général de la CGT-cheminots, Didier Le Reste, à l'initiative de l'appel à la grève à la SNCF, a estimé que *"1995, c'était 1995"* et que *"l'histoire ne [repassait] pas les plats de la même façon"*.

"UN PEU DE SOUPLESSE"

Grève reconductible ou action de vingt-quatre heures : la nature du mouvement n'a pas encore été choisie. Seul Bruno Duchemin, secrétaire général de Fgaac, a prévenu que si son organisation adoptait la grève, celle-ci ne serait *"sûrement pas une grève de vingt-quatre heures, mais une grève dure, longue et forte"*.

Dans les prochains jours, les dirigeants des grands confédérations syndicales doivent être reçus tour à tour par le ministre du travail, Xavier Bertrand, chargé par Nicolas Sarkozy de conduire la réforme des régimes spéciaux. Celui-ci a entamé ses entretiens, mercredi 19 septembre, avec le président de la centrale syndicale chrétienne CFTC, Jacques Voisin, auquel il aurait promis d'allonger le calendrier des négociations. *"Sur la méthode, nous avons obtenu un peu de souplesse et le ministre nous a dit 'OK pour prendre un peu de temps'"*, a assuré M. Voisin.

Le chef de l'Etat avait demandé, mardi, à son ministre de préciser dans quinze jours les *"principes communs de l'harmonisation"* des régimes spéciaux.

Rémi Barroux et François Bostnavaron

Nicolas Sarkozy veut refonder le service public

Le président de la République appelle les fonctionnaires à se mobiliser pour refonder le service public. Il confirme le non remplacement d'un départ en retraite sur deux dans la fonction publique. Un conseil de modernisation des politiques publiques avec tous les ministres se tiendra à partir de la mi-novembre. Le chef de l'Etat souhaite aussi ouvrir le chantier de l'individualisation des rémunérations



Dans un discours prononcé à l'Institut régional d'administration (IRA) de Nantes, Nicolas Sarkozy s'est adressé cet après-midi aux quelque 5 millions de fonctionnaires répartis dans les trois grandes fonctions publiques, d'Etat, territoriale et hospitalière,. Après quelques formules de politesse d'usage, le président de la République a appelé les agents de l'Etat à refonder la fonction publique. "Une nouvelle fonction publique, où les fonctionnaires n'auront pas le sentiment d'être réduits à l'impuissance, parce qu'ils ne savent pas toujours ce que l'on attend d'eux, parce qu'ils ont trop souvent le sentiment d'être mal aimés, mal considérés, parce qu'ils servent un Etat qui fonctionne mal, qui ne répond pas à ce que nos concitoyens sont en droit d'en attendre", a-t-il déclaré.

"A tous les fonctionnaires de France, à tous les agents du service public, je veux dire mon respect. Je veux leur dire mon estime pour le travail souvent difficile qu'ils accomplissent chaque jour au service de tous, pour leur dévouement, pour leur sens du devoir", a-t-il expliqué.

Mais "le malaise est partout. Il est dans l'Etat qui est devenu impécunieux et impuissant en même temps qu'il ne cessait de s'étendre pour devenir tentaculaire. Il est dans les hôpitaux désorganisés par les 35 heures. Il est dans la fonction publique territoriale. Ce malaise ronge les meilleures volontés. Ce malaise fait obstacle au changement. Le moment est venu de reconstruire", a lancé le chef de l'Etat.

Pour accentuer l'efficacité de l'action publique, et réduire son coût, Nicolas Sarkozy a réitéré son objectif du non remplacement d'un départ en retraite sur deux dans la fonction publique, qui se fera "au fur et à mesure de l'avancée des réformes".

Autre annonce faite par le chef de l'exécutif, la création du premier "conseil de modernisation des politiques publiques". "Je présiderai un conseil de modernisation des politiques publiques avec tous les ministres à partir de la mi-novembre. Ces travaux continueront jusqu'en avril où aura lieu un second conseil de modernisation des politiques publiques dont les décisions seront intégrées dans la préparation d'un budget pluriannuel couvrant la période 2009-2011, qui sera une première dans notre fonctionnement administratif".

1 Nicolas Sarkozy souhaite également que "pour certains emplois de la fonction publique", les "nouveaux entrants" puissent choisir "entre le statut de fonctionnaire ou un contrat de droit privé négocié de gré à gré". Il a aussi estimé qu'il n'y avait "pas de véritable échappatoire au carcan des statuts si le concours continue d'être la seule et unique règle pour la promotion et pas de brassage, pas d'ouverture, pas de diversité non plus si les épreuves restent aussi académiques".

"Ce que je voudrais, ce que je crois nécessaire, c'est que l'on cesse de gérer des statuts et que l'on se mette davantage à gérer des hommes et des femmes, que l'on s'occupe davantage des personnes et moins des catégories, que le fonctionnaire en tant que personne ne s'efface pas derrière des textes, des indices, des procédures", a-t-il ajouté.

Alors que le thème du pouvoir d'achat agite l'opinion, le président de la République a proposé d'ouvrir le chantier de l'individualisation des rémunérations "pour qu'il soit davantage tenu compte du mérite, de l'implication, de l'expérience, des résultats. Pour que chacun soit incité à faire mieux. Pour que les meilleurs soient incités à rester".

"La mise à plat des modalités de rémunération est, je le sais bien, un grand chantier difficile tant le maquis des bonifications, des primes, des avantages statutaires est devenu inextricable et, je l'affirme, parfaitement inégalitaire. Mais il ne faut pas avoir peur de l'ouvrir, tant on est loin de l'idéal de la fonction publique de l'après-guerre, au point que l'on combine désormais tous les inconvénients de l'égalitarisme sans avoir aucun des avantages de l'égalité, à commencer par la transparence", a-t-il poursuivi.

Jugeant qu'"il y a aujourd'hui des heures supplémentaires qui n'en sont pas", le chef de l'Etat a souhaité "que toutes les catégories de fonctionnaires puissent avoir droit à des heures supplémentaires quel que soit leur statut". "C'est sur les heures supplémentaires, qui correspondent à une charge supplémentaire, que doit porter le plus gros effort. Dans la fonction publique aussi on doit gagner plus quand on travaille plus. Elles doivent, comme dans le secteur privé, être mieux payées que les heures normales. Elles serviront par exemple à rémunérer les enseignants qui encadreront les enfants après la fin de la classe, ou les fonctionnaires qui travailleront davantage pour que les guichets soient ouverts au public le samedi", a-t-il poursuivi.

"Je souhaite que soit ouverte rapidement une négociation sur la possibilité de racheter des heures accumulées sur les comptes épargne temps qui ne peuvent pas être utilisées, ou de les utiliser sous forme de droit à retraite complémentaire", a aussi déclaré Nicolas Sarkozy.

Il s'est également déclaré "favorable" à ce que soit ouverte à tous les fonctionnaires la possibilité de quitter la Fonction publique contre un pécule, "comme on l'a fait dans le passé dans certains secteurs de l'Etat pour en accélérer la transformation", a précisé Nicolas Sarkozy. "Ainsi le fonctionnaire aurait droit, à l'intérieur du service public ou à l'extérieur, à une seconde carrière. Le droit à la mobilité doit être reconnu à chaque fonctionnaire, l'administration ne doit plus pouvoir s'opposer à la mobilité d'un agent qui souhaite aller vers un autre emploi, dans une autre administration, ou dans le secteur privé. La seule obligation serait de respecter un préavis pour que ça ne désorganise pas le service", a-t-il ajouté.

"Il faut faire circuler les hommes, les idées, les compétences. C'est une idée totalement étrangère à notre tradition administrative, à son organisation verticale, à sa gestion par corps, à ses cloisonnements statutaires".

12

Enfin, le président de la République a suggéré que soit abandonnée la composition strictement paritaire des instances de dialogue social. "La fonction publique hospitalière a renoncé au paritarisme dans ses comités d'établissement: ce n'est donc pas insurmontable. Le dialogue social n'y est pas moins réel".

Il a également proposé "d'organiser davantage le dialogue social dans l'administration autour du service plutôt que des corps, parce que le dialogue social ne consiste pas à passer en revue des centaines d'actes administratifs individuels mais à discuter ensemble d'une politique de gestion des ressources humaines. Toutes les propositions que je viens de formuler, je le souligne, sont autant de thèmes de négociation et de concertation avec les organisations syndicales", a-t-il déclaré.

Réforme des régimes spéciaux de retraite : appel à la grève à la SNCF le 18 octobre

Les fédérations syndicales de cheminots CFDT, CGT, FO, CFTC, Sud Rail et CGC ont lancé cet appel à la suite d'une longue réunion interfédérale. L'UNSA et la Fgaac (agents de conduite) doivent encore se prononcer.

Les syndicats n'auront pas tardé à réagir aux projets de Nicolas Sarkozy et du gouvernement Fillon concernant tant le service minimum dans les transports que la réforme des régimes spéciaux de retraite dont celui de la SNCF.

Mercredi et jeudi, les fédérations syndicales de cheminots CGT, FO, CFTC, Sud Rail et CGC ont lancé un appel à la grève pour le 18 octobre à la SNCF, date finalement retenue à la place du 17 octobre, initialement annoncée.

Un mouvement " pour agir et peser sur l'avenir du régime spécial de retraite (de la SNCF), la situation du fret et l'emploi", a déclaré Didier Le Reste, secrétaire général de la CGT-Cheminots à l'issue de la rencontre interfédérale qui a duré deux heures.

L'UNSA et la Fgaac (agents de conduite) "ne ferment pas la porte, mais doivent se réunir dans leur organisation pour décider de leur éventuelle participation au mouvement", a-t-il ajouté.

De leur côté, les syndicats de la RATP n'appellent pas à la grève pour l'instant dans l'entreprise de transport public francilienne, mais n'écartent pas une mobilisation prochaine, ont-ils indiqué jeudi après une réunion interfédérale.

Enfin, les syndicats de l'Energie "n'excluent pas de s'associer à une journée d'action nationale" contre la réforme des régimes spéciaux, ont-ils annoncé mercredi soir au terme d'une réunion interfédérale.

Réformes sociales: l'incendie couve

En moins de 48 heures et deux discours annonçant des réformes de fond -ciblant notamment les régimes spéciaux et la Fonction publique- Nicolas Sarkozy se retrouve au milieu d'un champ de mines. Les principales fédérations de cheminots appellent à la grève et comptent faire office de locomotive pour un mouvement plus large, les syndicats d'autres secteurs étant désormais sur le pied de guerre.

13 Les fédérations de cheminots CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC et Sud appellent à cesser le travail le 18 octobre pour dénoncer en premier lieu les modalités de réforme des régimes spéciaux de retraite annoncées par Nicolas Sarkozy, mais également sur des revendications internes à l'entreprise comme la restructuration du fret et les suppressions de postes qui l'accompagne.

Et les fédérations de cheminots ne cachent pas qu'elles souhaitent que leur mouvement fasse tâche d'huile. "Nous souhaitons que la perspective de cette grève puisse amener à la construction d'une mobilisation plus large sur les retraites. Les cheminots seuls ne pourront régler la question des régimes spéciaux", explique ainsi le secrétaire général de la CGT-Cheminots Didier Le Reste.

Pour lui, "il y a assez de sujets de mécontentement pour mener une mobilisation de haut niveau. Il y a des enjeux de société qui sont posés".

Et même les syndicats qui ne se sont pas joints à l'appel, dans l'immédiat, brandissent la menace d'un mouvement dur. "Si les annonces restaient en l'état, la réponse sera à la hauteur de la brutalité des mesures annoncées. Si on doit partir en grève, ce ne sera pas une grève carrée, c'est-à-dire une grève de 24 heures, mais une grève longue et dure", prévient ainsi le secrétaire général de la Fédération générale autonome des agents de conduite (FGAAC, syndicat catégoriel des conducteurs de trains) Bruno Duchemin.

Avant de rendre leur décision définitive, la FGAAC, ainsi que l'UNSA-Cheminots, ont décidé d'attendre le résultat de leurs rencontres avec le ministre du Travail Xavier Bertrand, qui a entamé depuis mercredi des consultations sur le cadre général de la réforme des régimes spéciaux.

Les fédérations de l'Energie -regroupant notamment les syndicats d'EDF et de GDF- ont de leur côté prévenu mercredi soir qu'elles n'excluaient pas d'appeler les gaziers et les électriciens à se joindre aux cheminots, et rendront leur décision finale "dans le courant de la semaine prochaine".

A la RATP, les syndicats se sont rencontrés jeudi matin et attendent pour l'heure d'en savoir plus sur les intentions du gouvernement via les rencontres avec M. Bertrand, tout en se préparant aussi à un mouvement "dur".

"Aucune initiative, dont une ou plusieurs journées d'action, n'est à exclure", préviennent les organisations de la RATP dans leur communiqué commun diffusé à la fin de la rencontre intersyndicale.

"On n'appelle pas tout de suite parce qu'on veut informer les salariés, et se mettre en capacité de réagir unitairement. S'il doit y avoir un mouvement, ce sera avec tous les syndicats afin qu'aucun bus et qu'aucun métro ne sorte", précise un porte-parole de l'UNSA.

Sur un autre front, celui de la Fonction publique, les fédérations doivent se réunir vendredi matin, et dénoncent d'ores et déjà une "déclaration de guerre", à l'encontre des fonctionnaires, ou encore un "dynamitage" des fondements du secteur public. Et la Fédération syndicales unitaire (FSU, première fédération de la Fonction publique d'Etat) propose une "mobilisation d'ampleur nationale pouvant aller jusqu'à la grève d'ici la fin du mois d'octobre".

14 A l'Education nationale, l'heure est également aux prémices d'une mobilisation, avec en débat, une "semaine d'action unitaire" ponctuée par une journée nationale de grève "avant les vacances de la Toussaint". AP

La croix 19 septembre 2007

Une révolution culturelle pour la fonction publique

Nicolas Sarkozy se donne cinq ans pour aboutir à une rénovation complète du service public **Une « révolution culturelle pour changer les mentalités »**, un « *nouveau pacte avec les fonctionnaires et les citoyens* ». C'est la proposition adressée hier à Nantes par Nicolas Sarkozy à la fonction publique et, au-delà, à tous les Français, dans un discours très attendu par des agents publics remontés contre les suppressions de postes et la stagnation de leur pouvoir d'achat.

Nom de code de cette révolution : « *Service public 2012.* » « *Cela ne se fera pas en un jour, a expliqué le chef de l'État, mais l'ensemble de ces engagements devront être tenus durant mon quinquennat.* »

Pour le chef de l'État, le point de départ est toujours le même : « *Il manque en moyenne à notre pays un point de croissance économique par an.* » Face à l'urgence des déficits, de la dette et des nouveaux besoins, « *nous n'avons plus les moyens de gaspiller un seul euro d'argent public* », a martelé le chef de l'État pour qui « *améliorer l'efficacité de la dépense publique et moraliser la dépense publique – car l'argent public, c'est l'argent des travailleurs – sont deux objectifs indissociables* » .

Comment trouver des sources d'économie sans tomber dans le « *rationnement budgétaire* » ? Pour Nicolas Sarkozy, la réforme de l'État et de la fonction publique passe par « *un changement en profondeur des méthodes, de l'organisation et des critères d'évaluation* ». Lancée dès cet automne, la révision générale des politiques publiques – des audits portant sur l'ensemble des 1 000 milliards d'euros de dépenses publiques – constitue une première étape, dont les premiers effets sont annoncés entre 2009 et 2011.

« *Dans mon esprit, le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux ne peut être que la conséquence de la redéfinition des missions et du changement de méthodes et d'organisation* », a tenu à souligner le chef de l'État, précisant que le rythme de diminution sera fonction des progrès réalisés dans les différents ministères. La deuxième étape se veut plus ambitieuse encore, puisqu'il s'agit pour le chef de l'État de refonder la fonction publique. C'est le statut du fonctionnaire dans son ensemble qui est à revoir, selon le président de la République.

Première brèche dans le système actuel : le concours ne doit plus être la seule porte d'entrée ou la seule voie de progression dans la fonction publique : « *Pour certains emplois de la fonction publique, il serait souhaitable qu'on laisse le choix aux nouveaux entrants entre le statut de fonctionnaire ou un contrat de droit privé négocié de gré à gré.* »

Pour le chef de l'État, il faut cesser de gérer des statuts et « *sortir d'une approche purement mécanique, juridique, égalitariste, anonyme* ». Une orientation qui risque là encore de faire grincer les dents des syndicats: remise à plat des modalités de rémunération (bonifications, primes, avantages statutaires...) qui seront individualisées « *pour qu'il soit davantage tenu compte du mérite, de l'implication, de l'expérience, des résultats* ».

15 Les fonctionnaires auront aussi droit à des heures supplémentaires, « *celles qui correspondent à une charge supplémentaire* », précise Nicolas Sarkozy : « *Elles serviront par exemple à rémunérer les enseignants qui encadreront les enfants après la fin de la classe ou les fonctionnaires qui travailleront davantage pour que les guichets soient ouverts au public le samedi.* »

Autre chantier, l'organisation de la mobilité à l'intérieur du service public, en privilégiant une gestion par métiers, et en facilitant les changements d'un agent d'un emploi à un autre, d'une administration à l'autre, voire dans le privé : « *Je suis favorable à ce que l'on ouvre à tous les fonctionnaires la possibilité de quitter la fonction publique contre un pécule comme on l'a fait dans le passé dans certains secteurs de l'État pour en accélérer la transformation. Ainsi le fonctionnaire aurait droit, à l'intérieur du service public ou à l'extérieur, à une seconde carrière.* »

Pour mener à bien ces chantiers, le président en appelle, comme dans son discours de politique sociale la veille, au dialogue:

« *Toutes les propositions que je viens de formuler, je le souligne, sont autant de thèmes de négociation et de concertation avec les organisations syndicales.* » Et pose la question de la représentativité des syndicats, comme celle du paritarisme.

MARIE DANCER

